



DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

Février 2023

Construction d'une plateforme logistique

ETCHE STOCK

32 Kergouët

56 920 SAINT-GERAND

**Evaluation des incidences du
projet au titre de la
réglementation Natura 2000**



19 Bis avenue Léon Gambetta
92120 Montrouge

T+33 1 46 94 80 64

www.b27.fr
contact@b27.fr

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	3
2	DESCRIPTION DES SITES NATURA 2000	5
3	DESCRIPTION DU SECTEUR D'IMPLANTATION	7
4	ANALYSE DE L'INCIDENCE DU PROJET ETCHE STOCK SUR LES SITES NATURA 2000	8
5	CONCLUSION	9

1 INTRODUCTION

L'inventaire des zones de protections réglementaires des sites naturels a montré que le terrain d'assiette du projet ETCHE objet du présent dossier n'est situé dans aucun périmètre réglementaire de type Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et dans aucun périmètre NATURA 2000.

Les zones NATURA 2000 situées dans un rayon de 20 km autour du site sont les suivantes :

- NATURA 2000 FR5300026 - Directive Habitats « Rivière Scorff, forêt de Pont-Calleck, rivière Sarre », située à 10,1 km à l'Ouest du site
- NATURA 2000 FR5300035 – Directive Habitats « Forêt de Quénécan, vallée du Poulancre, landes de Liscuis et gorges du Daoulas » située à 11 km au Nord du site.

La carte ci-après présente la géolocalisation de ces différentes zones NATURA 2000 dans un rayon de 20 kilomètres autour du site ETCHE STOCK :

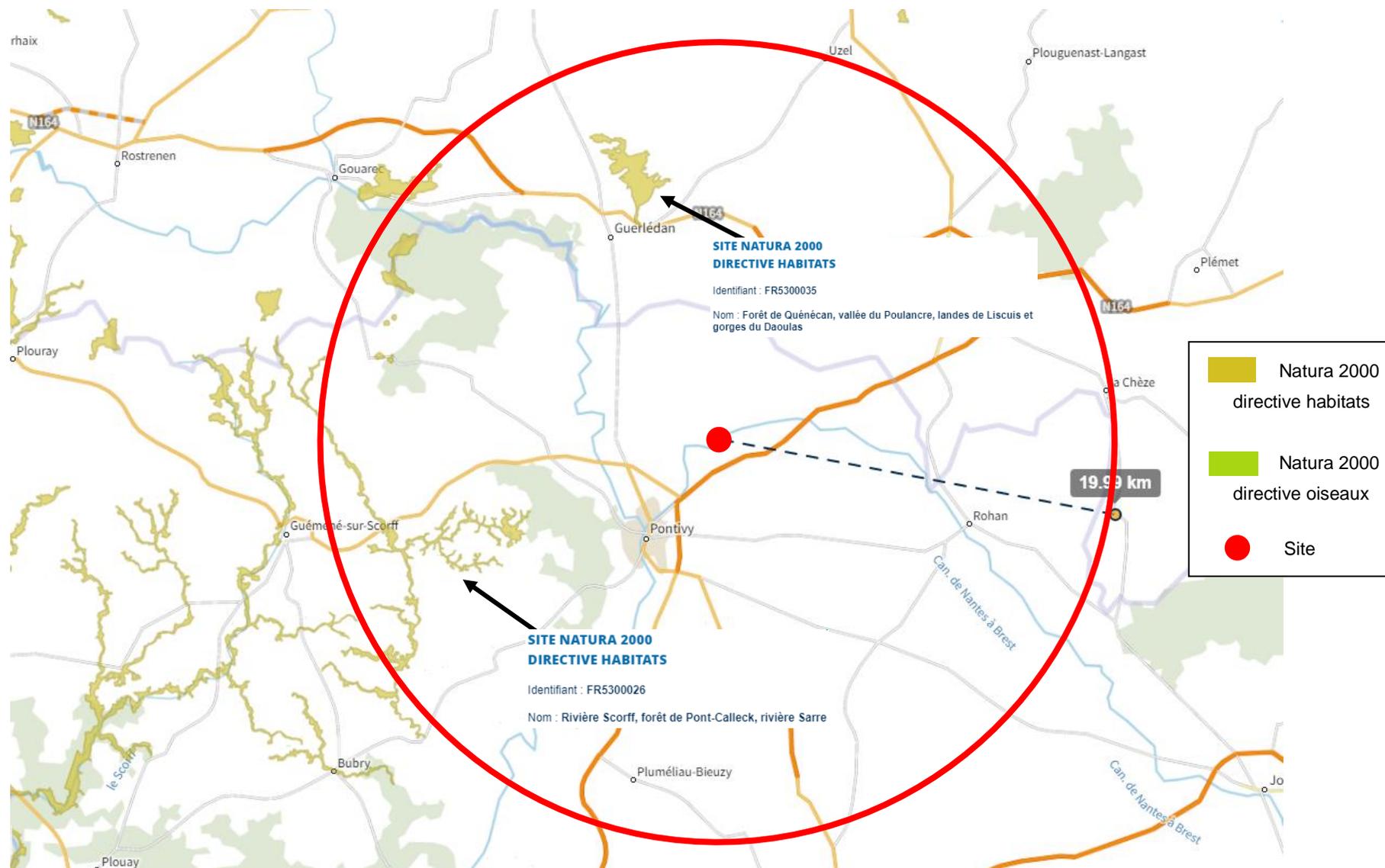


Figure 1 : Localisation du site et des zones Natura 2000 autour du site (source : Géoportail)

- **Le site FR5300026 « Rivière Scorff, forêt de Pont-Calleck, rivière Sarre ».**

Rivière le Scorff, des sources jusqu'au secteur estuarien, sur substrat cristallophyllien plus ou moins métamorphisé (granites à micaschistes feldspathisés) déterminant un pH acide. Cours d'eau à affluents assez courts (réseau penné), également caractérisé par la présence de nombreux biefs de moulins qui modifient les conditions d'écoulement et produisent un découpage répétitif des unités phytocénotiques inter-barrages.

Qualité et importance

Site remarquable par la qualité, la diversité et l'étendue des végétations rhéophiles à *Ranunculus* et *Callitriche* (annexe I; 75% du linéaire) et *Lurionium natans* (annexe II; une dizaine de secteurs de 50 à 100m). On note essentiellement des phytocénoses relevant du *Callitricho hamulatae* - *Ranunculetum penicillati*, groupements caractéristiques des cours d'eau à salmonidés du Massif armoricain. Dans cet ensemble, les radiers à *Oenanthe crocata* constituent les habitats préférentiels des juvéniles de saumon atlantique (annexe II).

Le passage du Scorff en lisière Est de la forêt de Pontcallec, secteur au relief marqué, est un facteur de diversité au contact de la hêtraie-chênaie à houx (annexe I), et favorise la présence de taxons inféodés aux ambiances forestières humides tel qu'*Hymenophyllum tunbridgense* (protection nationale).

La présence de boisements riverains de l'Alno-Padion (habitat prioritaire, annexe I) et d'un secteur estuarien (estuaire, prés-salés ; annexe I), sont également des éléments importants de ce site en termes de diversité et de complémentarité des habitats, notamment pour l'ichtyofaune d'intérêt communautaire (saumon, lamproie fluviatile).

Le programme LIFE+ « Conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif armoricain » qui s'est déroulé sur la période 2010-2016 a permis la confirmation du maintien d'une population viable de Mulettes (*Margaritifera margaritifera*) en amont du Blavet (ruisseau de Bonne Chère et son affluent le Ker Jehanno).

Site régional prioritaire pour la Loutre d'Europe.

Vulnérabilité

Les sources de pollution organique disséminées le long du Scorff et de ses affluents sont susceptibles d'altérer la qualité physicochimique des eaux puis de modifier la distribution et la constitution des phytocénoses, de la macrofaune benthique, voire de l'ichtyofaune d'intérêt communautaire du site. Les sources de pollution peuvent être liées à des pratiques agricoles (lessivage de nitrates), à la présence de piscicultures, au dysfonctionnement éventuel d'une station d'épuration etc.

L'abandon de l'entretien traditionnel de la végétation des berges, en relation parfois avec l'enfrichement des fonds de vallée (abandon des prairies riveraines), peut altérer la qualité des habitats dulcicoles (ralentissement de courant, envasement, ombrage etc.).

Les dépôts de gravats sont une menace encore d'actualité pour les schorres de la partie estuarienne du Scorff.

- **Le site FR5300035 « Forêt de Quénécan, vallée du Poulancre, landes de Liscuis et gorges du Daoulas ».**

Ensemble paysager complexe associant des crêtes schisteuses recouvertes de landes, des cours d'eau sur schistes et grès, localement très encaissés avec présence de chaos rocheux, des étangs, dans un contexte essentiellement forestier.

Qualité et importance

Le site présente plusieurs grandes unités fonctionnelles présentant divers habitats d'intérêt communautaire caractéristiques de la Bretagne.

La forêt de Quénécan avec sa hêtraie neutrocline à Aspérule, ses étangs forestiers et le ruisseau de Salles qui les relie. La vallée du Poulancre et ses côteaux boisés, parfois très pentus, sont majoritairement couverts par les peuplements de type « hêtraie-chênaie ». Ces deux vallées boisées abritent de nombreuses espèces animales et permettent le déplacement et l'alimentation des chauves-souris évoluant sur le site. On y retrouve ponctuellement des affleurements rocheux ponctués de végétation chasmophytique et pionnière en fonction de l'exposition.

Le secteur des landes de Liscuis présente des reliquats de milieux ouverts : landes sèches et humides, tourbière à Nathécie, prairies avec des végétations humides oligotrophes.

Les cours d'eau aux eaux oligotrophes (Poulancre et ses affluents, Daoulas, Liscuis) sont favorables au développement de renoncules et présentent notamment sur les affluents des petits radiers, zones préférentielles de reproduction de la truite fario.

Dans les secteurs de Silfiac et Ste Brigitte, des complexes tourbeux comportant des secteurs de tourbière haute active, tourbière haute dégradée, lande humide sont particulièrement intéressants pour la diversité des espèces animales et végétales qui s'y développent.

Vulnérabilité

La vulnérabilité de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire du site est liée aux dégradations d'origine anthropique (piétinement, dépôts de déchets, drainages, urbanisation, transformation d'habitats en introduisant des espèces non caractéristiques, dépôts de matières en suspension dans le lit des rivières, recalibrage des rivières, érosion des rives) mais également aux évolutions naturelles des milieux qui peuvent finir par se banaliser.

La préservation des habitats et espèces passe par une gestion de la fréquentation, une maîtrise de la qualité et du régime des eaux, et une intégration des objectifs patrimoniaux et de maintien de la biodiversité dans les pratiques agricoles et sylvicoles.

3 DESCRIPTION DU SECTEUR D'IMPLANTATION

La parcelle du projet est incluse dans le Parc d'Activités du Pont de Saint-Caradec au lieu-dit « Kergouët » sur la commune de Saint-Gérard (56 920).

Le site d'implantation du projet de la société ETCHE STOCK est un terrain actuellement occupé par un entrepôt d'une part et cultivé d'une autre part et ne présente pas d'intérêt au niveau faunistique ou floristique.

La parcelle du projet est bordée :

- Au Nord : par des parcelles agricoles,
- Au Sud : par des parcelles agricoles et les habitations du lieu-dit « Pont de Saint-Caradec »
- A l'Est : par une voie ferrée (ligne de fret) et les habitations et exploitations agricoles du lieu-dit « Kergouët »
- A l'Ouest : par la RD32 et la nouvelle base logistique ITM LAI Neulliac.

Les sites Natura 2000 sont situés à plus de 10 km du site.

4 ANALYSE DE L'INCIDENCE DU PROJET ETCHE STOCK SUR LES SITES NATURA 2000

Les habitats de la zone NATURA 2000 « Rivière Scorff, forêt de Pont-Calleck, rivière Sarre » sont recensés dans le tableau suivant :

Classes d'habitats	Couverture
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	38%
Forêts caducifoliées	29%
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	15%
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	13%
Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	2%
Marais salants, Prés salés, Steppes salées	2%
Forêts de résineux	1%

Les habitats de la zone NATURA 2000 « Forêt de Quénécan, vallée du Poulancré, landes de Liscuis et gorges du Daoulas » directive habitats sont recensés dans le tableau suivant :

Classes d'habitats	Couverture
Forêts caducifoliées	61%
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	25%
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	7%
Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4%
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	3%

En tenant compte de la distance du projet par rapport à cette zone et de la différence de classes d'habitat, on peut considérer que la réalisation du projet n'aura pas d'impact sur les habitats des sites NATURA 2000 « Rivière Scorff, forêt de Pont-Calleck, rivière Sarre » et « Forêt de Quénécan, vallée du Poulancré, landes de Liscuis et gorges du Daoulas ».

De plus, le pré diagnostic écologique, disponible en annexe 1 de la Pj n°9 a montré que le site ne se trouve à proximité d'aucune zone de protection pour la faune ou la flore. Le projet n'aura pas d'incidence pour ces zone Natura 2000.

5 CONCLUSION

Le projet n'est pas situé dans une zone Natura 2000. Il n'est donc pas susceptible d'engendrer une incidence directe.

Concernant les incidences indirectes liées aux rejets : le projet ne sera pas producteur de rejets susceptibles d'impacter les sites Natura 2000 les plus proches.

A l'issue de l'analyse préliminaire, il s'avère que le projet ETCHE STOCK objet de la présente étude n'aura pas d'incidence significative sur les habitats et les espèces ayant justifié la désignation des sites NATURA 2000 localisés dans un rayon de 20 km.

Il n'est donc pas nécessaire de mener une étude détaillée des incidences du projet sur ces sites.